Paris, le 28 avril 2017

A Monsieur P.VINCON – Directeur Général
DGER
19 avenue du Maine
75 015 PARIS

Objet : dépôt d'un préavis de grève au LEGTA Nature de La Roche sur Yon pour le 9 mai 2017

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose à la demande des personnels du lycée agricole de La Roche sur Yon, un préavis de grève pour le jeudi 9 mai 2017.

A l'occasion du Conseil d'administration de l'établissement le 30 mars 2017 , les personnels ont appris que le Service régional de la formation et du développement envisageait de ne pas créer une classe 1ère BAC PRO Technicien Conseil Vente en Alimentation dans l'établissement alors qu'une classe de seconde professionnelle Conseil Vente en Produit Alimentaire a été créée à la rentrée 2016. Le projet de la DRAAF serait donc de regrouper deux sections en première : une section Gestion des Milieux Naturels et de la Faune et une section Technicien Conseil Vente en Alimentation. Mais à ce jour, les classes de secondes professionnelles différenciées comptent respectivement 15 élèves pour la seconde pro vente et 23 élèves pour la seconde pro GMNF. Ce qui ferait un effectif de 38 élèves en classe de première BAC PRO !

Outre le fait que ces deux sections aux finalités très différentes, aux périodes de stages distinctes seraient très compliquées à mener de front, c'est surtout et avant tout la question de faire fonctionner une classe de 38 élèves de 1ère qui se révèle IMPOSSIBLE si on conserve comme objectif le fait de faire réussir tous les élèves.

De plus, nos représentants élus attestent du fait que ce projet est en rupture totale avec les engagements publics répétés du Chef de SRFD (dans les instances tant locales que régionales) d'accueillir en classe supérieure, dans le même établissement, l'ensemble des élèves et étudiants déjà scolarisés en classe inférieure. Le SNETAP-FSU n'ose penser que l'Autorité académique espère que des élèves de seconde pro GMNF démissionnent pour mener à bien son projet d'une classe à deux sections de 16 élèves (GMNF et Vente).

Monsieur le Directeur Général, vous l'aurez compris, le SNETAP-FSU demande votre arbitrage afin que la création d'une classe de 1ère BAC PRO VENTE au LEGTA Nature, différenciée de celle du BAC PRO GMNF, soit actée, seule option à même de permettre de fonctionner dans des conditions satisfaisantes tant pour les élèves que pour les équipes pédagogiques. Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette,
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

Copie : Madame la DRAAF des Pays de la Loire, à Monsieur le Chef du SRFD et à Monsieur le Directeur de l'EPL Nature de La Roche sur Yon